

Joseph BONNIER 1676-1726

Joseph Bonnier fils de marchand a vécu de 1676 à 1726. Trésorier de la Bourse des Etats du Languedoc, il a bâti une fortune considérable, la septième fortune du royaume. Achat en 1710 de la propriété à un financier protestant ruiné Jean de Sartre où il y avait le vieux château de la Mosson qu'il fit raser.

PROPRIETAIRE

En 1723, il entreprend la construction d'une résidence sur le domaine de la Mosson. La première pierre fut posée avec son épouse Anne Melon.

A sa mort, en 1726, son fils hérite de sa charge auprès du roi : il collecte les impôts et taxes dans la province du Languedoc qui s'étend du Rhône aux Pyrénées.

Joseph Bonnier fils achève l'ouvrage, en le renchérissant par son luxe : décor, meuble. Le château est d'une somptuosité de 1726 à 1729. On entrait dans une avant-cour où se trouvaient remises et écuries ; au-delà, la cour d'honneur à laquelle on accédait par une belle grille en fer forgé de grande dimension. Le château dont la partie centrale est encore debout aujourd'hui était encadré par deux ailes ; on ne trouve plus trace de la grande terrasse du rez-de-chaussée avec son double escalier ; rien ne reste des cours, de l'orangerie, du parterre de madame avec son bassin en forme de conque ; reste cependant un vestige du buffet d'eau dépouillé de ses ornements.

Ces jardins aménagés étaient parsemées de multiples statues : un Neptune en bronze avec ses trois chevaux marins ; dix groupes de pierre représentant les Eléments, les saisons, les quatre statues de marbre blanc veiné représentant Diane chasseresse, Endymion, Flore et un Sylvain ; quatre groupes de l'Hypocrisie, la Vérité, Narcisse et Gladiateur mourant avec les génies qui les caractérisent ; d'innombrables vases de pierre, de marbre ou façonnés en mosaïque, cent quatre-vingt-six jarres qui contiennent des plantes rares. ainsi que les grands bancs de marbre blanc.

Dans une fosse, il élève des bêtes fauves. Il réside à la Mosson aussi souvent que possible : ce palais est placé "chef de fief" parmi ses propriétés.

Quatre-vingts domestiques entretiennent en permanence la propriété. A cette époque, la vie fastueuse et la richesse des lieux font du domaine un véritable Palais.

Joseph Bonnier fils meurt subitement en 1744 à l'âge de 42 ans. Sa veuve doit faire face à de nombreux créanciers. Elle vend le palais de la Mosson à Paul de Guilleminet, Conseiller à la Cour des Comptes qui, ne pouvant payer, démantèle la propriété.

Toutes ces œuvres ont été dispersées lors des diverses ventes ;

Il disperse le mobilier, les collections, les statues, les grilles, les pierres, les matériaux...

Nous les retrouvons aujourd'hui dans différents endroits de la région : au jardin de la Fontaine à Nîmes depuis 1747 achetées par la ville de Nîmes ; la belle grille en fer forgé de la cour d'honneur fut achetée en 1758 par les consuls pour 5500 livres était destiné à remplacer la porte de Lattes qui masquait la perspective du nouveau théâtre. Trente ans plus tard en 1794, le Conseil Municipal décida de l'enlever ; elle fut vendue au propriétaire du domaine de l'Engarran

près de Lavérune (Jean Vassal) où elle orne toujours l'entrée du château...

L'ameublement du château était somptueux : tapisseries, marbres, bronzes anciens et modernes, tableaux de peintres célèbres, vases de Chine, du Japon, de Saxe et de Sèvres « certain boudoir doré qui mérite un examen particulier ».

Un indiscret chercherait à savoir quelle en a été l'inspiratrice : Mme de la Mosson ou cette étoile de l'Opéra qui fit commettre tant de folies au Trésorier de Languedoc. N'approfondissons pas trop les origines et supposons qu'il fut destiné à l'épouse légitime. Toujours est-il que les Grâces présidèrent à son installation. Dans la niche, sanctuaire du lieu que tapisse une étoffe de « calenca » se trouvait un riche sofa en bois doré, d'un bel ouvrage, avec matelas et deux carreaux recouvert aussi de « calenca » ; six petits rideaux de taffetas jaune et trois rideaux de toile peinte bordée de « calenca » tamisaient le jour, qui venait discrètement éclairer ce voluptueux réduit. Côté et là étaient placés une petite commode à deux tiroirs en bois des Indes rubané, avec appliques en cuivre doré et dessus de marbre de « Serencolin », quatre petites chaises de velours bleu à fleurs d'or ; une console dorée avec son marbre de brocatelle d'Espagne ; un bronze antique, une Vénus endormie ayant un petit amour à ses pieds sur un socle garni d'ébène, dignes divinités de ce charmant réduit. Sur les meubles avaient été placés une potiche en porcelaine du Japon avec son couvercle pareille à celles de deux pieds de haut que nous avons déjà signalées ; deux femmes chinoises en porcelaine du Japon de deux pieds aussi ; un groupe de Saxe représentant deux coqs et deux pigeons ; des bras de cristal, des garnitures en bronze, des glaces à bordures dorées et sculptées ».

Quand le maître des lieux était là, les fêtes et réjouissance se succédaient, en particulier les réceptions données à l'occasion des sessions des États de Languedoc.

En 1729, naît le dauphin de France et le baron de la Mosson célébra avec éclat l'évènement ; il convia à cette fête les Chevaliers du noble jeu de l'arc et du perroquet. La fête se déroula le 23 octobre 1729 ; Joseph Bonnier avait à ses côtés François Xavier de Bon, premier président de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier, marquis de Saint-Hilaire et fondateur de la Société Royale des Sciences de Montpellier. Un manuscrit de la bibliothèque municipale de Montpellier raconte par le détail cette magnifique journée (relation de fêtes données par MM. Les Chevaliers du noble jeu de l'Arc de la ville de Montpellier à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin). Le festin fut servi dans cent quarante-quatre plats d'argent et quarante-huit douzaines d'assiettes du même métal » ; à la fin du repas deux mille verres furent brisés à la santé du Dauphin.

Quelques années après ce furent d'autres fêtes, d'autres réceptions au temps où régna à la Mosson, la belle Petitpas, cantatrice de l'Opéra de Paris.

De toutes ces merveilles, quelques vestiges nous sont restés, laissant libre cours à notre imagination.